

AudunleTiche

flash

SPECIAL RENTREE

Flash d'informations n°22
SEPTEMBRE 2015

BONNE RENTREE A TOUS !



La rentrée scolaire

Septembre rime avec rentrée !

Les vacances d'été sont terminées. Il est temps, à présent, de reprendre le travail scolaire...

Certains ont pris pour la première fois le chemin de l'école d'autres en ont fini avec les études et débutent leur vie professionnelle.

Bienvenue à tous les enfants, du tout-petit au plus grand, ancien ou nouvel élève sur la commune, dans ce monde de tous les savoirs, de tous les apprentissages et de toutes les découvertes, que se trouve être l'école.

A Audun-le-Tiche, l'éducation a toujours été une priorité. Les écoles maternelles et primaires étant de la compétence municipale, il est important pour les élus de privilégier le confort d'apprentissage et l'épanouissement de ses écoliers.

Durant cette période estivale, des travaux ont été réalisés pour réhabiliter et aménager deux nouvelles classes dans le bâtiment B de l'école Jean-Jacques Rousseau, suite à l'attribution d'un 7ème poste élémentaire dans ce groupe scolaire.

Ces réaménagements permettent notamment un allègement de classes doubles très chargées à l'école La Dell dont quelques enfants ont été réorientés vers Jean-Jacques Rousseau. La vie scolaire s'organise doucement pour eux, il leur faudra un peu de temps pour s'habituer à leur nouvel environnement. Les meilleures conditions d'apprentissage dans des classes moins surchargées les y aideront...

Un budget important est consacré chaque année à l'amélioration des conditions d'apprentissage :

- aménagement de deux classes : travaux et achat de mobiliers pour un montant d'environ 95 000 €
- prise en charge des fournitures scolaires : 10 000 €
- transports scolaires et périscolaires : 70 000 €
- frais de piscine (entrées et maître-nageur) : 3 789,50 €
- des subventions de fonctionnement et d'investissement sont attribués tous les ans à chaque groupe scolaire pour l'achat de livres, petit matériel, mobilier ou encore vidéo-projecteur.

La ville prend également en charge chaque année :

- une séance de cinéma pour tous les enfants des écoles primaires de la localité
- la distribution de friandises lors du passage de Saint-Nicolas dans les écoles maternelles
- les spectacles jeunes publics
- la ville reverse les bénéfices engendrés par les ventes de la restauration effectuées lors du marché de Noël aux écoles qui y ont participé



Faire entrer l'école dans l'ère du numérique



La ville s'implique fortement dans le développement des technologies de l'information et de la communication au service de l'éducation.

Il ne s'agit pas de remplacer l'homme par la machine ou de substituer les écrans aux enseignants mais un jour prochain, la craie et le tableau noir ne seront qu'un lointain souvenir pour les élèves.

Face à la généralisation des nouvelles technologies dans la vie quotidienne et professionnelle, la ville d'Audun-le-Tiche, en partenariat avec les enseignants, vient d'équiper trois groupes scolaires (Marie Curie, Jean-Jacques Rousseau et La Dell) d'un nouvel outil pédagogique numérique : un Tableau Blanc Interactif (TBI).

Toutes ces écoles bénéficient donc désormais d'un nouvel ordinateur relié au TBI, d'une connexion internet haut débit ainsi que de nouveaux logiciels, ...)

Un TBI : qu'est ce que c'est ?

Un TBI n'est que l'évolution d'un outil pédagogique connu de tous : le tableau noir. Il est prouvé que les nouvelles technologies ont un impact positif sur la réussite scolaire : les élèves sont plus attentifs, plus concentrés et participent plus volontiers.

Les leçons sont plus ludiques, prennent davantage vie !

Le principe du TBI est simple : c'est un tableau équipé d'un vidéoprojecteur relié à un ordinateur. Son écran s'affiche alors à la taille de la classe.

A l'aide d'un stylo numérique, l'enseignant peut écrire, entourer les éléments d'une carte, cacher des mots dans une phrase, etc. Caractères, couleurs et formes géométriques variés sont aussi à sa disposition.

Autant d'atouts qui permettent de rendre un cours plus interactif et capter ainsi l'attention des écoliers, très friands de nouvelles technologies !

Coût de l'installation, du câblage internet dans toutes les classes des trois écoles et travaux d'aménagement que ces installations ont engendrés : 50 000 €



Les moyens mis à la disposition des familles

Bons de soutien scolaire

La Ville, par son Centre Communal d'Action Sociale, attribue des bons de soutien scolaires aux familles audunoises, selon un plafond de ressources.

Le montant du bon varie en fonction de la classe de l'enfant :

Maternelle :	23,80 €
Primaire :	31,70 €
CES + extérieur :	38,50 €

Plus de renseignements en Mairie d'Audun-le-Tiche, bureau n°12-CCAS, ou au 03 82 59 15 00

Classes découvertes

La ville participe aux classes découvertes : "classe de mer" ou "classe de neige". Elle finance une partie du voyage à hauteur de 100 € par enfant pour une classe.

Une classe spécifique à l'école Marie Curie

L'école Marie Curie dispose d'une classe UPE2A pour les primo-arrivants afin de faciliter leur apprentissage de la langue française. Il s'agit d'une Unité Pédagogique pour Elèves Allophones* Arrivants.

Environ 25 élèves au total transitent par l'école audunoise, les jours diffèrent selon les niveaux. Ils viennent de tous les groupes scolaires de la ville mais également des villes environnantes. Un maximum de 15 élèves par classe facilite l'apprentissage de la langue française.

**Allophone = personne ayant une autre langue maternelle que celle du pays où il se trouve*



Le B2i, qu'est-ce que c'est ?



Le brevet informatique et internet (B2i) atteste le niveau de maîtrise des outils multimédias et d'internet des élèves. Il comporte trois niveaux : école, collège et lycée.

Depuis 2001, le ministère chargé de l'éducation nationale dispense le Brevet informatique et internet (B2i). L'objectif de ce brevet est d'évaluer les acquis des élèves dans la maîtrise des outils multimédias et de l'internet.

La maîtrise des technologies de l'information et de la communication permettent à l'élève :

- d'en faire une utilisation raisonnée
- de percevoir les possibilités et les limites des traitements informatisés
- de faire preuve d'esprit critique face aux résultats de ces traitements
- d'identifier les contraintes juridiques et sociales dans lesquelles s'inscrivent leurs utilisations

Quelles compétences sont testées ?

Le B2i évalue les compétences des élèves dans plusieurs domaines :

- travailler dans un environnement numérique évolutif
- être responsable
- produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques
- organiser la recherche d'informations
- communiquer, travailler en réseau et collaborer

Nicolas OBRINGER, animateur à la MJC d'Audun-le-Tiche intervient dans les écoles maternelles et primaires de la ville dans le cadre des « projets d'école ». Ses interventions sont prises en charge par la municipalité.

Le Collège Emile Zola



Béatrice DE PAIVA

Béatrice DE PAIVA précédemment chef d'établissement à Hombourg-Haut (57), succède à Philippe CLEMENT au poste de Principale au Collège Emile Zola.

Pour sa première prise de fonction au collège audunois, la rentrée a été une réussite.



Collège Emile Zola - 380 élèves

Mme DE PAIVA aura à sa charge la gestion d'une cinquantaine de personnes dont trente-trois enseignants. Malgré l'arrivée de 10 nouveaux professeurs, elle s'appuie sur les "anciens" d'Emile Zola pour prendre ses marques petit à petit.

Plusieurs objectifs attendent la nouvelle Principale. Le premier sera de mettre en place la réforme des collèges qui l'amènera à rencontrer toutes les équipes pédagogiques afin de créer un accompagnement et un suivi personnalisé pour chaque élève.

Le second est de faire face à l'augmentation constante du nombre d'élèves. En effet, durant ces 5 dernières années, on a observé l'arrivée de 70 élèves supplémentaires.

Elle sera aidée dans ses tâches par Amel Chetouane, nouvellement nommée au poste de secrétaire de l'établissement.

Les écoles de la ville



Maternelles La Dell - 54 élèves

Directrice et enseignante : Myriam MASSON (classe des moyens / grands)
Gwendolyne HUMBERT (classe des petits / moyens)
Horaires : 8h20 à 11h50 / 13h45 à 15h30 - le mercredi de 8h20 à 11h20



Maternelles Centre - 59 élèves

Directrice et enseignante : Catherine GANZER (petite section / grande section)
Nelly DUGUET (petite section / moyenne section)
Olivier RUELLE remplace Nelly DUGUET le lundi et le mardi et un mercredi sur deux - Sylvia GOI remplace Catherine GANZER le mardi
Horaires : 8h15 à 11h30 / 13h15 à 15h15 - le mercredi de 8h15 à 11h15



Maternelles Francbois - 59 élèves

Directrice et enseignante : Sylvie SPANO (classe des petits / moyens)
Laetitia TERRANA (classe des moyens / grands)
Horaires : 8h à 11h15 / 13h à 15h - le mercredi matin de 8h à 11h



Maternelles Mandelot - 58 élèves

Directrice et enseignante : Pascale ANGELETTI (classe des moyens / grands)
Olivier VIALAS (classe des petits / moyens)
Horaires : 8h15 à 11h30 / 13h15 à 15h15 - le mercredi de 8h15 à 11h15



Primaire Marie Curie - 139 élèves

Directeur et enseignant : Mr HAMANG (CM2)
Mme LEFEUVRE (CP) - Mme JOURDAIN (CE1) - Mme ROBERT (CE2A)
- Mr LEBOURG (CE2B) - Mme MOQUAY (CM1)
Horaires : 8h25 à 11h45 / 13h35 à 15h30 - le mercredi de 8h25 à 11h25



Primaire Jean-Jacques Rousseau - 179 élèves

Directeur et enseignant : Michaël EUSTACHE (CM2)
David Zicola (CP) - Céline GASNIER (CP/CE1) - Aurélie FRANCOIS (CE1)
- Maxime SCHOTTER (remplace Johanna FAIDHERBE) (CE2) - Julie NOVELLO (CM1) - Loïc SCHNEIDER (remplace Martine DEVOT) (CM1/CM2)
Horaires : 8h15 à 11h30 / 13h15 à 15h15 - le mercredi de 8h15 à 11h15



Primaire La Dell - 94 élèves

Directrice et enseignante : Elodie GUILLERM (CE1/CE2)
Delphine AÏSSA (CP) - Clémence BEAUCOUR (CE2/CM1) - Mélanie LO PRESTI (CM2)
Horaires : 8h20 à 11h50 / 13h45 à 15h30 - le mercredi de 8h20 à 11h20

Un zoom sur les activités de la MJC

Que faire avant et après l'école ?

La Maison des Jeunes et de la Culture est en charge du périscolaire et occupe les enfants les mercredis et durant les vacances scolaires. L'accueil de loisirs est un moment propice à l'éducation avec la découverte d'activités nouvelles mais aussi de détente.

L'équipe les accueille à la Maison de l'Enfance, située avenue Paul Roef.

Les objectifs de la MJC sont de :

- répondre aux besoins des familles en accueillant les enfants, le matin, le midi, le soir après l'école, les mercredis et pendant les vacances.
- répondre aux besoins et aux envies des enfants en leur proposant des activités éducatives, sportives, culturelles et ludiques, variées.

Ce service est réalisé en partenariat avec la MJC, la commune d'Audun-le-Tiche, la CAF de la Moselle et le Ministère de la Cohésion Sociale.

Horaires d'accueil pour le périscolaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi: avant l'école dès 7h30, à midi et après l'école jusqu'à 18h30

Mercredi : avant l'école dès 7h30 et à midi.

Horaires d'accueil pour les mercredis éducatifs :

Les mercredis éducatifs démarrent à 14h jusqu'à 17h pour les activités, un accueil supplémentaire est proposé jusqu'à 18h30.

Horaires pour les accueils de loisirs :

Pendant les vacances : de 7h30 à 18h30 : accueil à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.
Sauf une semaine aux vacances de Noël et 2 semaines au mois d'août



La MJC propose également des activités pour les adultes.

Plus d'informations dans leur livret 2015/2016 disponible sur leur site internet www.mj-caudun.com ou sur le site de la ville d'Audun-le-Tiche www.audun-le-tiche.fr

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires, la municipalité en partenariat avec la MJC et les associations sportives de la ville a décidé de mettre en place des activités nouvelles, de qualité et surtout diversifiées permettant d'éveiller les enfants à des thématiques variées :

- judo
- éveil musical
- zumba
- sophrologie
- atelier mosaïque
- travaux audiovisuels
- gymnastique ...

Ces ateliers ne sont pas obligatoires. Ils se déroulent sur onze séances, soit un trimestre (renouvelable) de 15h45 à 16h30 pour tous les enfants des écoles maternelles ou primaires de la ville.

La ville prend en charge 50 % du coût de la première heure TAP.

Infos pratiques : Le coût horaire est calculé en fonction du quotient familial et varie de 0,79 € à 1,26 € .
Pour toute inscription, l'adhésion à la MJC est OBLIGATOIRE (6,50 € l'année)

Plus d'infos sur le site de la mjc : www.mjcaudun.com ou au 03 82 59 65 00



La salle de restauration



Crèche : pensez à l'accueil occasionnel !

Vous êtes à la recherche d'un temps d'accueil occasionnel (ou halte-garderie) pour votre enfant, vous permettant ainsi de vous dégager du temps pour aller à un rendez-vous, rechercher un emploi ou simplement socialiser votre enfant ? Contacter la responsable de « L'île aux trésors » située à la Maison de l'enfance.

1, avenue Paul Roef
57390 AUDUN-LE-TICHE
Tél : 03 82 83 32 19



Les modalités

L'accueil occasionnel répond à un besoin ponctuel, d'une durée limitée dont le rythme n'est pas régulier. L'accueil de votre enfant peut se faire soit sur réservation, soit au jour le jour en fonction des places disponibles.

Un dossier administratif sera à constituer à l'admission de l'enfant. La tarification horaire s'applique selon le mode de calcul communiqué par la CAF en fonction des ressources de la famille et du nombre d'enfants. La facturation s'effectue mensuellement.



Au coeur de "L'île aux trésors"

Un temps d'adaptation est recommandé pour le confort de votre enfant. Une personne se rendra disponible pour vous accueillir. La séparation se fera progressivement dans un climat de confiance.



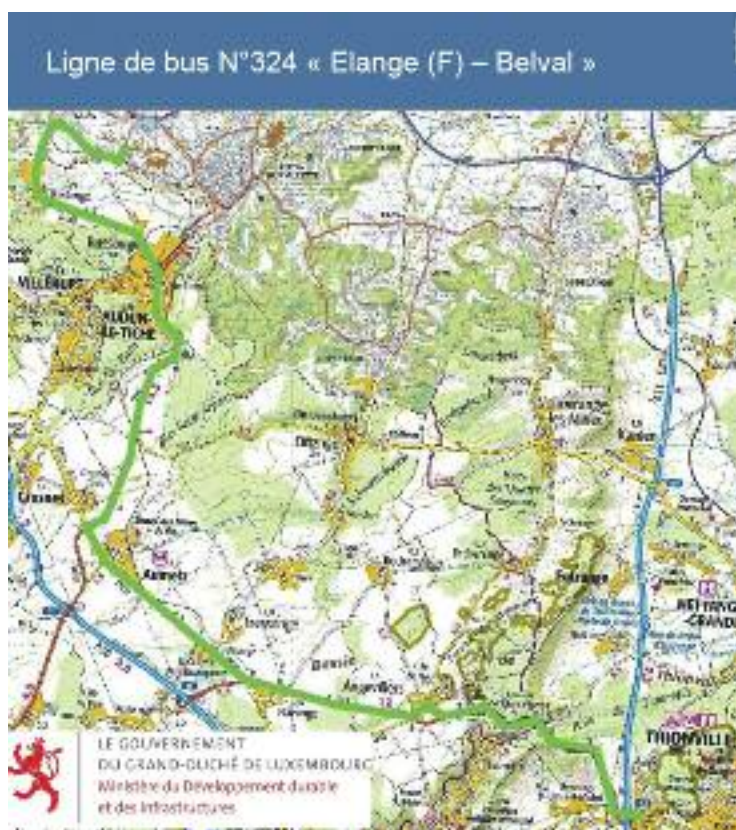
Info : une ligne de bus vers l'université

Une nouvelle ligne vers Belval a été mise en place depuis le 1er septembre : la 324. Elle rejoint Thionville-Elange à Belval. Pour les audunois intéressés, les arrêts desservis sont les suivants :

Audun-le-Tiche/Mairie > Audun-le-Tiche/Gare > Belval/Um Bedding > Belval/Dexia > Belval/Sciences

La ligne a, au lancement, une rotation toutes les heures (matin et soir) et toutes les 2 heures le reste de la journée. Il s'agit d'une ligne de bus soumise aux règles tarifaires et d'utilisation Régiozone (accord entre la France et le Luxembourg). En bref, les trajets ne peuvent se faire pour les « allers » que de France vers le Luxembourg et pour les « retours » que du Luxembourg vers la France. Les trajets France à France via cette ligne sont interdits (afin de ne pas concurrencer les services nationaux en place (TIM lignes 52 & 46).

Vous pouvez consulter le site internet du GECT Alzette Belval qui vous renseignera sur différents sujets à l'échelle de l'agglomération transfrontalière et notamment en matière de mobilité
<http://gectalzettebelval.eu>



A VOS AGENDAS :

Hommage au célèbre parolier Claude Lemesle



Claude Lemesle

En octobre prochain, la bibliothèque municipale d'Audun-le-Tiche, en partenariat avec le centre socioculturel « Le sillon » de Boulange, organise un weekend spécial consacré au célèbre parolier : Claude Lemesle.

Il a écrit pour les plus grands : Joe Dassin, Serge Reggiani, Michel Sardou, Johnny Hallyday, Nana Mouskouri, Gilbert Bécaud, entre autres. Il sera à l'honneur dans notre ville le premier weekend d'octobre (2,3 et 4 octobre 2015).

Au programme :

- **2 grands concerts** "les chansons écrites par Claude Lemesle", avec 10 artistes et musiciens sur scène reprenant entre autres, L'été indien (Joe Dassin), Nous (Hervé Vilard), J'ai le blues de toi (Gilbert Montagné), Désirée (Gilbert Bécaud), Une fille aux yeux clairs (Michel Sardou) qui nous rappellent forcément un souvenir.

- Vendredi 2 octobre à 20 h 30, salle de spectacle de la MJC.
Entrée gratuite mais réservation obligatoire à la bibliothèque Anne Blanchot Philippi.

- Samedi 3 octobre à 17 h à l'espace Riom à Boulange.

- une exposition :

Claude Lemesle : une vie en chansons

- un **séminaire** animé par Claude Lemesle lui-même sur le thème de la chanson française

- un **Grand prix de la chanson** Claude Lemesle, concours présidé par l'artiste.

Renseignements et réservations :

Bibliothèque municipale : 03.82.91.28.18 ou

bibliotheque-municipale@audun-le-tiche.fr



La préparation de l'évènement

12^{ème} Salon de la Photo Amateur

La salle Jean Moulin accueillera prochainement le Salon de la photo amateur, organisé comme chaque année par la commission culturelle de la ville.

Pendant 4 jours, vous pourrez vous émerveiller devant les photos de nos passionnés. Amateurs ou membres de clubs laisseront transparaître leurs émotions en vous dévoilant leurs plus beaux clichés.

Peu importe la technique utilisée : en noir et blanc ou en couleur, au format paysage ou en portrait, le salon de la photo amateur d'Audun-le-Tiche offre une totale liberté d'expression à chaque participant.

C'est d'ailleurs ce qui fait sa renommée et son attrait.

Un salon toujours apprécié du grand public ouvert du jeudi 1^{er} au samedi 3 octobre de 15h à 19h et le dimanche 4 octobre de 14h à 18h.

N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir ce salon qui promet de vous faire voyager.

